

intempéries, transports par terre, automobiles, fuites de tuyaux et réservoirs à eau, vie des animaux et validité des titres de propriété. Tous les chiffres se rapportent aux années terminées le 31 décembre. Pour chacune de ces trois catégories d'assurance, les statistiques sont complètes, jusques et y compris 1917; on les trouvera dans le présent chapitre.

Assurance contre l'incendie.—En 1917, 96 compagnies ont assuré les risques d'incendie, au lieu de 87 en 1916; 24 d'entre elles étaient canadiennes, 30 britanniques et 42 étrangères. Les polices souscrites en 1917, nouvelles ou renouvelées, couvrent des risques se totalisant par \$4,049,059,999, chiffre qui dépasse de \$630,821,319 celui de 1916. Les primes exigibles en vertu de ces polices formaient une somme de \$43,515,822, au lieu de \$37,231,691 en 1916. Le montant net des risques d'incendie couverts en 1917 atteignait \$3,-986,197,514.

Assurance sur la vie.—En 1917, 45 compagnies se sont partagé le domaine de l'assurance sur la vie au Canada, dont 26 canadiennes, 8 britanniques et 10 étrangères; en 1916, il n'y en avait que 44, soit 26 canadiennes, 7 britanniques, 1 coloniale et 10 des Etats-Unis. Nonobstant les difficultés résultant de la guerre, le montant total des polices souscrites au Canada pendant l'année 1917 fut de \$282,120,430, comparé à \$231,101,625 en 1916. La part des compagnies canadiennes, dans le chiffre d'affaires de 1917, représente \$172,703,621 contre \$138,201,281 en 1916; celle des compagnies britanniques fut de \$5,109,183, au lieu de \$5,250,033 en 1916; enfin, les compagnies étrangères y ont participé pour \$104,307,626, au lieu de \$87,649,711 en 1916. A la date où ont été dressés les états de 1917, les assurances sur la vie alors en vigueur au Canada s'élevaient à \$1,585,042,563, au lieu de \$1,422,179,632 en 1916, ces assurances étant ainsi réparties: compagnies canadiennes \$996,699,282 (\$895,528,435 en 1916); compagnies britanniques \$58,617,506 (\$59,151,931 en 1916); compagnies étrangères \$529,725,775 (\$467,499,266 en 1916).

Mutualité.—Le tableau 80 contient les statistiques des assurances sur la vie reposant sur le principe de la mutualité, c'est-à-dire des opérations de sociétés de prévoyance ou amicales dont les membres paient une prime, plus une redevance annuelle qui couvre les frais d'administration. Ces statistiques sont restreintes à cinq sociétés de cette nature, les seules transmettant des rapports au gouvernement, savoir: l'Alliance Nationale, the Catholic Mutual Benefit Association, the Commercial Travellers' Mutual Benefit Society, the Independent Order of Foresters (dont les statistiques embrassent les indemnités de maladie et les frais funéraires) et The Woodmen of the World.

Conséquences de la guerre sur les compagnies d'assurance au Canada, 1914-17.—Afin de savoir dans quelle mesure la guerre a affecté les compagnies d'assurance sur la vie du Canada, un questionnaire leur a été envoyé par le Contrôleur général des Assurances, leur demandant de préciser les réclamations qu'elles ont dû acquitter pour cause de décès dûs à la guerre, pour chacune des quatre années, 1914, 1915, 1916 et 1917. Les sommes ainsi payées ont ensuite été classifiées en trois catégories, selon que les assurés étaient (a) des